

Création d'une passerelle sur le Bens 2013 & 2014



★ Localisation du projet : entre Arvillard et le Pays d'Allevard

Maître d'ouvrage

Communauté de communes
Coeur de Savoie

Montant du projet

19 000 €

Taux d'intervention FEADER : 34%



Pour en savoir plus :

www.coeurdesavoie.fr
www.legresivaudan.fr

Les Communautés de communes de Cœur de Savoie et du Grésivaudan sont en charge de l'entretien et du balisage des sentiers inscrits dans leurs PDIPR (*Plan Départemental des Itinéraires de Promenade et de Randonnée*) respectifs. Elles ont été sollicitées pour le projet de la Grande Traversée de Belledonne et la labellisation GR® (*Grande Randonnée*) qui devra en priorité s'appuyer sur des sentiers déjà balisés et entretenus. L'absence de liaison directe et sans détour entre la partie savoyarde et la partie iséroise a fait l'objet de débats et reste l'un des points de faiblesse de ce projet. Ce maillon manquant est situé au fond de la vallée de St Hugon (interdite à la circulation) au pied du massif sauvage et remarquable des Férices. Le torrent du Bens matérialise en ces lieux la frontière entre les 2 départements.



Ce projet a donc permis de créer une liaison pédestre de moyenne montagne entre le réseau PDIPR du Grésivaudan et le réseau PDIPR du Val Gelon. Cette liaison s'est matérialisée par l'aménagement d'une passerelle de 8 mètres de portée au lieu dit Pré Nouveau et la réouverture d'une portion de sentier d'environ 500m.

LE + DU PROJET

Une liaison symbolique entre l'Isère et la Savoie et une liaison indispensable pour la traversée de Belledonne.



Projet cofinancé par le conseil départemental de la Savoie et la communauté de communes du Grésivaudan